



Bourg en Bresse le 6 mars 2023

## Toutes et tous en grève le 7 mars et prêt-es pour la suite !

Depuis le 19 janvier, les travailleur·euses des secteurs publics comme privés, la jeunesse, les étudiant·es, les lycéen·nes, les chômeur·ses, soutenu·es par une énorme majorité de la population, ont fait la démonstration d'un rejet massif du projet de réforme des retraites.

Les personnels de l'éducation ne s'y sont pas trompés. En effet, les personnels des écoles, établissements et services ont été fortement mobilisés ces dernières semaines, montrant la force collective qui structure nos professions sur tout le territoire. Nos métiers, exercés majoritairement par des femmes et dans des conditions qui ne cessent de se dégrader, rendent cette réforme d'autant plus inacceptable.

C'est pourquoi nous serons en grève le 7 mars et encore dans l'action le 8 mars, journée internationale de luttes pour les droits des femmes. Très peu d'entre nous pourront partir en retraite avec une pension complète à moins de travailler jusqu'à un âge impensable. Enseigner jusqu'à 67 ans n'est souhaitable ni pour les personnels, ni pour les élèves ! Celles et ceux qui le pensent ne connaissent pas les réalités de nos professions. Travailler toujours plus longtemps, dans des conditions toujours plus mauvaises et avec un salaire toujours plus faible... Ce n'est pas acceptable !

Dans le même temps, le gouvernement multiplie les provocations à l'égard des personnels de l'éducation : revalorisations insuffisantes dans le cadre du "socle", missions supplémentaires inacceptables dans le cadre du "pacte", suppressions de postes qui auront dès la rentrée 2023 des conséquences scandaleuses.

**Le gouvernement Macron-Borne persiste dans le maintien de sa réforme. L'heure est à l'organisation du blocage du pays, partout et à tous les niveaux. Les organisations CGT éduc'action, SGEN-CFDT, FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SUD éducation, UNSA-Éducation appellent :**

- à faire grève massivement le 7 mars
- à se mobiliser massivement notamment par la grève le 8 mars journée internationale de lutte pour les droits des femmes
- à décider en Assemblée générale des suites à donner à la mobilisation, y compris la reconduction de la grève
- à participer aux mobilisations prévues le 9 mars par les organisations de jeunesse

**Nos organisations de l'éducation se réuniront pour relayer et décliner dans nos lieux de travail les positions adoptées par l'intersyndicale interprofessionnelle à la suite du 7 mars.**

**Elles soutiennent d'ores et déjà les écoles et établissements qui décideraient de poursuivre la grève après le 7 mars.**

**Mercredi 8 mars à 12h30,  
AG départementale de GREVE intersyndicale éducation nationale  
Ouvverte à toutes et tous  
à la maison des syndicats de Bourg en Bresse au 3 impasse alfred chanut.**